

# Trois réseaux métropolitains

## Comparaison de la réalisation et des résultats

Dominique Incerti

*Centre Interuniversitaire de Calcul de Toulouse, Université Toulouse 3*

Amar Oussalah

*Direction des Systèmes d'Information et de l'Informatique, Université de Provence*

Gilles Rech

*Centre Inter établissements pour les Services Réseaux, Université Lyon 1 et INSA de Lyon*

### Mots clefs

Réseau, métropolitain, infrastructure, fourreaux, fibres, groupement, convention, comparaison, RéMiP, Phocé'an, Lyres.

### Résumé

Cet article se propose de comparer a posteriori la réalisation de trois réseaux métropolitains pour en tirer des leçons, et émettre des conseils et recommandations. Les différents aspects étudiés concernent notamment les catégories d'établissements reliés par l'infrastructure, le mode de traitement des problèmes juridiques qui peuvent se poser, notamment en termes de personnalité juridique, les organisations financières mises en place, le mode de traitement de l'amortissement des biens acquis, les types d'appels d'offres lancés et la façon de les mettre en place, les obligations contractuelles imposées aux fournisseurs, les dispositions prises a priori pour gérer les accidents pouvant affecter les infrastructures et les dévoiements de câbles nécessités par des travaux extérieurs, le positionnement vis-à-vis des réseaux régionaux et nationaux adjacents, les modes de fonctionnement et enfin les caractéristiques générales des architectures passives et actives mises en place. Les réseaux métropolitains comparés sont, par ordre de réalisation, RéMiP 2000 à Toulouse, Phocé'an à Marseille et Lyres à Lyon.